



Compte-Rendu du Conseil d'Administration

Mercredi 31 mars 2021

en Visioconférence ZOOM

Présents : BARBARA DA CUNA Patricia, BOMMET Jean-Marie, CHEMIN Guy, DURAND Christophe, LELIEVRE Yves, MANSOIS Nathalie, MARESCOT Paul, NOURISSON Alain et RUEL Jean-Pascal

Excusés : LANGLOIS Bernard, LETELLIER Guy, MERCIER Sébastien (Pouvoir à Y.LELIEVRE), PLE Dominique, PLEUCHOT Corinne et PRENTOUT Loïc

Auditeur libre :

Non excusé :

Comité Normandie de TAROT



La séance est ouverte à **21H10**.

Cette réunion a été organisée en visioconférence suite au Covid. Plusieurs membres n'ont pu se connecter. Il était néanmoins possible de faire un essai en avant-première. Cette réunion a été organisée pour une reprise de contacts et diffuser et commenter les informations émises de la Fédération.

Préambule de notre Président

Notre séance démarre par une mauvaise nouvelle ! Nathalie Mansois nous informe du décès de Danila Ramirez du club de Pont-Audemer survenu ce jour. Un article a été mis sur le site.

Notre Président nous fait ensuite un retour des décisions prises par le Comité Directeur de la FFT. Un CA de la FFT a eu lieu la veille. Depuis, le secrétaire de la FFT, Monsieur Mickaël DEBIESSE a émis ce message :

Nous devrions nous trouver à Pontarlier en ce weekend de Pâques. Malheureusement, il n'en est rien. Nous avons très peu d'espoir de vous retrouver, comme chaque année, à Vichy pour la Pentecôte. Malheureusement, en toute logique, nous devons aujourd'hui vous annoncer l'annulation officielle de cette manifestation où nous espérions pouvoir organiser le championnat séries.

La situation sanitaire toujours précaire a également eu raison du championnat de France individuel séniors qui devait se tenir à Soulac en Septembre 2021. Le club nous a dernièrement fait part de son désengagement faute de visibilité pour le futur.

L'Assemblée Générale de la FFT prévue en juin à Fournols d'Auvergne est également reportée au mois de septembre si nous pouvons reprendre une activité normale d'ici là.

Si la reprise se fait comme nous l'espérons en septembre, l'organisation de la coupe de France au niveau des comités et des zones devenait difficile à caser en à peine 2 mois. C'est donc la mort dans l'âme que nous nous sommes résolus à annuler la finale nationale à Boulogne au mois de novembre.

En revanche, durant ces 2 mois de reprise, l'organisation d'un qualificatif individuel séniors en semaine et d'un libre par 4 sur un week-end nous paraissent réalisables. C'est pourquoi, nous avons réservé le palais des congrès à Vichy le dernier week-end d'octobre pour la finale de l'individuel séniors. La finale du libre par 4 à Ouistreham est pour l'instant maintenue les 27 et 28 novembre 2021.

Comme nous vous l'annoncions dernièrement, les comptes de la FFT baissent un peu plus chaque mois. Nous avons malheureusement été obligés de décider une augmentation du tarif des licences à compter de la saison prochaine. Les comités seront libres de répercuter cette augmentation sur les tarifs qu'ils appliquent.

Comité Normandie de TAROT



Nous appelions dernièrement à la solidarité auprès des licenciés. Nous avons beaucoup lu sur les réseaux les critiques négatives, blessantes et insultantes à notre égard. Nous avons sciemment décidé de ne pas répondre à ces attaques sur les réseaux, mais nous avons apporté des réponses claires et précises aux responsables de comité.

Pour finir sur une note positive, le CA a souhaité remercier tous les joueurs qui ont été solidaires en prenant leur licence cette saison que l'on peut quasiment qualifier de saison blanche. Sur présentation de leur licence 2020-2021, les joueurs qui le souhaitent pourront obtenir une inscription gratuite sur un open national de leur choix (hormis les grands libres). Et pour laisser plus de possibilités, ce cadeau pourra être utilisé sur la saison 2021-2022 ou sur la saison 2022-2023.

Nous avons choisi de faire ce geste plutôt qu'une remise sur le prix de la licence pour plusieurs raisons. La saisie des licences est déjà très chronophage entre la saisie et l'impression, et rajouter un contrôle aurait encore empiré la chose. Si nous avions choisi de faire une remise, elle n'aurait d'ailleurs pas été de 15€ comme le prix de l'inscription offerte.

Le stage adulte du mois d'août n'est pour l'instant pas encore annulé. Si jamais les conditions sanitaires nous permettent de le maintenir, il ne pourra se faire que si le nombre de participants est suffisant. N'hésitez pas à vous inscrire ou à vous renseigner auprès de Patrick Baumgarten.

Pour conclure, nous nous réunissons par visio-conférence pour préparer la reprise et agissons pour le mieux avec les circonstances exceptionnelles dues à la Covid. En cette période complexe, échangeons de manière courtoise et constructive.

Soyez prudents et portez-vous bien.

Bonnes fêtes de Pâques

Suite aux délibérations du CA de la FFT, Christophe DURAND revient sur le nouveau tarif des licences.

Il nous rappelle que la Normandie fait partie des bons élèves. Nous avons enregistré 271 licences contre 337 la saison précédente, soit une perte de 20% de nos adhérents.

Les joueurs n'ont pu disputer que 2 compétitions : Le libre X 4 et une séance de la compétition « Seniors »

Rappel : Le tarif des licences se décompose en 2 parties : Une part FFT et une part Comité.
Exemple : Quand un joueur 1^{ère} série paie 52€, la FFT touche 30€ et le Comité 22€

Les augmentations proposées par la FFT sont les suivantes :

1^{ère} série : passage à 40€ (au lieu de 30), 2^{ème} série : 30€, 3^{ème} série : 25€ et 4^{ème} série : 15€

Le tarif « jeune » reste inchangé.

Il est acté que la part Comité serait inchangée cette année.

C. Durand nous propose, pour la saison 2021-2022, une gratuité partielle des licences pour les joueurs qui avaient renouvelé leur licence pour la saison 2020-2021 s'appliquera et ils paieront uniquement l'augmentation FFT.

Comité Normandie de TAROT



Ceux, qui n'en avaient pas pris paieront le nouveau tarif en vigueur.
 Un joueur « 1ère série » ne payera alors que 10€ pour obtenir sa licence 2021-2022.
 Bien entendu, des accords « Clubs » pourront subventionner cette différence.

Cette question est soumise au vote (à main levée) de l'Assemblée présente :

Pour la gratuité partielle aux joueurs qui ont une licence 2020-2021 :

Pour **10**, Contre : **0**, Abstention : **0**

Bien entendu, cette décision a un coût et il est demandé à Bernard, notre trésorier, de chiffrer cette perte pour le Comité. Après calculs, la perte se monte à 7157€.

Ensuite, C. Durand nous parle de la Coupe de France annulée à Boulogne sur Mer. Cette annulation libère le weekend du 11 novembre et la FFT pourrait en profiter pour organiser un triathlon (si les restrictions sanitaires sont levées), dont le lieu reste à définir.

Comme il est stipulé dans l'information de M. Debiesse, les championnats de France « Libre par 4 » seront à nouveau organisés les 27 et 28 novembre 2021 à Ouistreham.

Il est demandé à A. Nourisson de faire un courrier au Maire pour l'informer de cette décision et de lui rappeler nos besoins.

Il est aussi demandé aux « responsables » de cette manifestation de voir si leurs troupes sont toujours opérationnelles.

C. Durand nous informe que tous les qualifiés aux différentes compétitions nationales des années précédentes (2019-2020 et 2020-2021) ne conservent pas leur qualification. De nouveaux qualificatifs seront organisés, y compris pour le libre X 4.

Classement National des joueurs : il sera établi sur les 2 dernières saisons, car certains Comités ont joué des compétitions et les PCN gagnés sont acquis.

Les Assemblées Générales : La FFT cumulera le 11 septembre 2021 (date à confirmer) son AG 2020 et celle de 2021.

L'AG du Comité de Normandie : elle se déroulera en principe le samedi 12 juin 2021 au terrain de foot de Pont-Audemer

La commission des compétitions va se réunir en visioconférence pour définir le calendrier 2021-2022 et si les conditions sanitaires sont levées, nous pourrions organiser le LIBRE X 4 en juin 2021.

Les clubs de Pont-Audemer et d'Ouistreham regardent leurs disponibilités. Si d'autres clubs en ont, le faire savoir.

BLANES : la semaine organisée par le Comité Midi-Pyrénées sera certainement reportée du 28 juin au 4 juillet ou la semaine suivante. Information non confirmée.

Questions diverses

Le QUIZZ : JM Bommet a « bien aimé » les quizz mis en place sur le site.

Comité Normandie de TAROT



Ces quizz ont permis d'apporter un peu de distraction aux internautes et licenciés de Normandie. Excellent rappel des règles à connaître.

Les inscriptions 2021-2022

Y. Lelievre est en train de mettre en place un nouveau système d'inscription informatisé. A ce sujet, il est demandé aux Présidents de Club de récolter les adresses mails de leurs licenciés. Le nouveau système permettra d'être prévenu de l'ouverture des compétitions par mail, de s'inscrire à une bourse des joueurs, dans le cas où une équipe a besoin d'un ou plusieurs joueurs pour jouer en compétition.

Qui va inscrire : Soit le joueur lui-même, s'il est équipé d'un PC sous Windows et d'une BOX, soit le responsable des compétitions au sein de chaque club. Option à décider.

Lors des inscriptions, le ou les joueurs concernés d'une équipe seront avertis par mail ainsi que le Responsable de la compétition, leur Président de Club, le Responsable des repas et le CCR.

Si un joueur ou une équipe a été inscrite, le licencié (qui a inscrit) pourra désinscrire le joueur ou l'équipe.

Chaque compétition sera contrôlée.

Par exemple : en compétition seniors, les moins de 60 ans seront refusés, si un joueur est exclu par le Commission de Discipline, il ne pourra pas s'inscrire.

Le libre x 4 : la composition des équipes sera vérifiée (indice série) ainsi que l'appartenance au même club.

Bref : la réglementation sera respectée !

Si un repas est organisé, à l'inscription, il sera obligatoire de répondre OUI/NON, sinon l'inscription ne sera pas prise en compte.

Les personnes « autorisées » auront droit de regard sur l'onglet « CONTROLE » qui leur permettra d'avoir la liste des joueurs inscrits, en vue rapide ou par tableau Excel, afin de l'imprimer. Cette option permettra aussi de constituer des fichiers EXTAR LISxxxxxx qui pourront être intégrés directement dans Extar, pour éviter aux arbitres de ressaisir tous les joueurs.

Toute idée est la bienvenue !!

La date du prochain Conseil d'Administration n'a pas été fixée

Il est **22H35** la séance est levée.

Le Président

Christophe DURAND

Le Secrétaire

Yves LELIEVRE